

EXTRAIT DES PRINCIPALES CONDITIONS APPLICABLES PAR LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les tarifs affichés sont conformes à l'instruction N°004-05-2015 relative au canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les établissements de crédit à leur clientèle

ISO
9001

apave
Certification

JANVIER 2025

TAUX DE RÉFÉRENCE

Les conditions débitrices applicables aux concours par caisse, par escompte ou mobilisation de papier, ainsi qu'aux opérations de portefeuilles, que ces concours ou opérations soient à court, moyen ou long terme, sont fixées librement entre les parties, sous réserve des dispositions légales relatives au taux d'usure. Conformément à ces dispositions, le taux effectif global du crédit, notamment les frais, les commissions et rémunérations de toute nature compris, ne peut excéder le taux d'usure. Toutefois, les crédits à moyen et long terme, consentis avant le 1er octobre 1993, continuent à être assujettis à leurs conditions contractuelles d'origine, à moins d'une révision librement convenue entre les parties.

Toute référence au taux d'escompte dans la fixation des conditions débitrices à la clientèle est supprimée. La banque fixe librement le taux de référence applicable aux opérations de sa clientèle.

TAUX DE BASE BANCAIRE EN ABRÉGÉ « T.B.B. » : 11% depuis le 1er mai 2003

TAUX D'USURE : 15% à partir du 1er janvier 2014

Les conditions débitrices ne peuvent être majorées que des impôts et des taxes payés à l'occasion de la conclusion des contrats de prêt.

Pour l'application de ce barème, il convient d'entendre par crédit à court terme les concours bancaires dont la durée n'excède pas 2 ans ; par crédit à moyen terme ceux dont la durée est supérieure à 2 ans, mais n'excède pas 7 ans et par crédit à long terme, les crédits d'une durée supérieure à 7 ans.

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1.	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1.	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1.	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.1.1.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.1.1.3.	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4.	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Gratuit
1.1.1.5.	Autres types de comptes	Gratuit
1.2.	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1.	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3.	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4.	Lettre de clôture juridique	10 500 FCFA
1.2.5.	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1.	Gestion de comptes		
2.1.1.	Conditions débitrices et frais		
2.1.1.1.	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	14,50%	
2.1.1.2.	Commission de plus fort découvert	Petite Entreprise, Professions libérales & Associations	1/80%
		Moyenne Entreprise	0,25%
2.1.1.3.	Commission de mouvement au débit sur compte courant	Petite Entreprise, Professions libérales & Associations	1/25‰
		Moyenne Entreprise	0,10% min 13 500 FCFA / mois sauf dérogation
2.1.1.4.	Commission de dépassement sur compte autorisé ou non autorisé		
2.1.1.4.1.	Professions libérales, Petites entreprises et associations	De 1 à 2 000 000 FCFA	0,30% min 5 000 FCFA
		De 2 000 001 à 50 000 000 FCFA	0,30% min 50 000 FCFA
		De 50 000 001 à 100 000 000 FCFA	0,50% min 75 000 FCFA
		Montant > 100 000 000 FCFA	1%
2.1.1.4.2.	Moyennes entreprises	De 1 à 50 000 000 FCFA	0,30% min 150 000 FCFA
		De 50 000 001 à 100 000 000 FCFA	0,50% min 250 000 FCFA
2.1.1.5.	Frais de tenue de compte (Tarif mensuel)	Petite Entreprise, Professions libérales & Associations	18 500 FCFA
		Moyenne Entreprise	20 000 FCFA
2.1.1.6.	Arrêté de compte	Mensuel (cf. frais de tenue de compte)	
2.1.1.7.	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit	
2.1.2.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)		
2.1.3.	Relevés de compte		
2.1.3.1.	Mensuel	Gratuit	
2.1.3.2.	A la demande (mois en cours)	Extrait de compte de - de 6 mois	1 500 FCFA / page
		Extrait de compte de + de 6 mois	3 000 FCFA / page
2.1.3.3.	Autre période (tarif par mois)	Document de - 2 ans	10 000 FCFA
		Document de + 2 ans	15 000 FCFA
2.1.4.	Attestations bancaires		
2.1.4.1.	Attestation de solde	30 000 FCFA	
2.1.4.2.	Attestation de non engagement	50 000 FCFA	
2.1.4.3.	Lettre de recommandation	50 000 FCFA	
2.1.4.4.	Autres types d'attestations bancaires		
2.1.4.4.1.	Attestation de virement ou autre type d'attestation	17 000 FCFA	
2.1.4.4.2.	Attestation de clôture	50 000 FCFA	
2.1.4.4.3.	Attestation d'avoirs	21 000 FCFA	
2.1.4.5.	Attestation de capacité financière jusqu'à 100 Millions FCFA	100 000 FCFA	
2.1.4.6.	Augmentation de capital	50 000 FCFA	
2.1.5.	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 FCFA	
2.1.6.	Frais pour procuration	5 500 FCFA	
2.1.7.	Modification de procuration sur compte	6 000 FCFA	
2.1.8.	Conditions créditrices		
2.1.8.1.	Produits d'épargne		
2.1.8.2.	Intérêts créditeurs sur les comptes à terme	Dépôt à terme	
		10 000 000 FCFA max / 1 an max	Réglémenté
		Quelque soit le montant / > 1 an et < 3 ans	Nous consulter
		Quelque soit le montant / ≥ 3 ans	3%

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite)

2.2.	Moyens de paiement		
2.2.1.	Chèques		
2.2.1.1.	Délivrance de chéquier à la clientèle		
2.2.1.1.1.	Chèques barrés non endossables	Gratuit	
2.2.1.1.2.	Lettre-chèques	Frais de dossier	26 000 FCFA
		Commission fixe	260 FCFA / feuille
2.2.1.1.3.	Chèques de banque sur place	Tirage de chèque en Côte d'Ivoire	15 000 FCFA
2.2.1.1.4.	Chèques de banque UEMOA	Tirage de chèque dans la Zone UEMOA	Commission fixe par dossier: 21 000 FCFA Provisionné par dépôt espèces : 31 000 FCFA
		Tirage de chèques sur autres places de la zone franc	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel
2.2.1.1.5.	Chèques de banque sur compte en devises (Minimum et Maximum)	Tirage de chèques hors zone franc (Dollar Canadien uniquement)	¹⁾ Pour les transferts en autres devises que l'Euro avec change, taux de CHANGE = Mid +15 points ²⁾ Nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
		Divers- tirage de chèques	Annulation à la demande du client: 15 500 FCFA Demande d'opposition: 10 500 FCFA Insuffisance de provision: 10 500 FCFA
		Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	(Réel + 2 500 FCFA)
2.2.1.1.6.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	(Réel + 2 500 FCFA)	
2.2.1.2.	Certification de chèque		
2.2.1.2.1.	Frais pour annulation de chèque de banque	13 000 FCFA	
2.2.1.2.2.	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10 000 FCFA / Chèque	
		25 000 FCFA / Chéquier	
2.2.1.2.3.	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	cf. Tarif opposition sur chèque	
2.2.1.2.4.	Frais de destruction de chéquier	15 000 FCFA	
2.2.1.2.5.	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA
		Émetteur chèque sans provision pour chaque présentation	51 500 FCFA
		Frais de dossier d'avertissement	21 000 FCFA
		Frais de dossier d'injonction	18 500 FCFA
2.2.1.2.6.	Forfait chèque impayé < à montant X F (montant à préciser)	cf. tarifs frais de rejets impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
2.2.1.2.7.	Frais sur chèque impayé	cf. tarifs frais de rejets impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
2.2.1.3.	Encaissement de chèques		
2.2.1.3.1.	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit	
2.2.1.3.2.	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit	
2.2.1.3.3.	Frais de traitement des chèques au porteur	À la charge de l'émetteur	
2.2.2.	Cartes bancaires		
2.2.2.1.	Renouvellement / Cotisation annuelle		
2.2.2.1.1.	Carte interbancaire (National ou UEMOA)	Toutes les cartes BICICI sont VISA	
2.2.2.1.2.	Frais de gestion mensuels		
2.2.2.1.3.	Frais annuels	Carte Affaires ou Carte Visa Business	80 500 FCFA
		Carte Salaire	10 000 FCFA
2.2.2.1.4.	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires	
2.2.2.2.	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)		
2.2.2.3.	Confection de carte en urgence	Confection d'un code en urgence	9.000 FCFA
2.2.2.4.	Frais de refection de carte (Sauf défectuosité)		
2.2.2.5.	Code confidentiel		
2.2.2.5.1.	Réédition du code confidentiel	10 500 FCFA	
2.2.2.5.2.	Pin change	3 500 FCFA	
2.2.2.5.3.	Changement du code Pin change en cas d'oubli	5 000 FCFA	
2.2.2.6.	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond		
2.2.2.7.	Opposition carte		
2.2.2.7.1.	Par le client (Perte ou Vol)	10 500 FCFA	
2.2.2.7.2.	Par la banque : usage abusif (Particulier)	10 500 FCFA	
2.2.2.8.	Frais de non restitution de carte en opposition / Usage abusif		
2.2.2.9.	Modification de contrat (Carte, Plafond, ...)		
2.2.2.10.	Expédition à domicile : Frais d'envoi minimum		
2.2.2.11.	Ouverture de dossier de fraude		
2.2.2.12.	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)		
2.2.2.13.	Prestations Services monétiques (Consultation / Édition de solde; Consultation / Édition de solde d'historique)		
2.2.2.13.1.	Retrait d'espèces dans les Distributeurs / Guichets Automatiques de Billets		

27 20 24 24 24
serviceclients.bicici@bicici.ci

La banque en toute confiance

f X in www.bicici.ci

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 2)

2.2.2.13.1.1.	Distributeurs / Guichets Automatiques de Billets de la banque du client	Gratuit	
2.2.2.13.1.2.	Distributeurs / Guichets Automatiques de Billets autres banques locales (GIM UEMOA)	500 FCFA	
2.2.2.13.1.3.	Distributeurs / Guichets Automatiques de Billets dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500 FCFA	
2.2.2.13.1.4.	Distributeurs Automatiques de Billets Hors zone UEMOA	4,50% / Transaction	
2.2.2.13.1.5.	Facturation par retrait carte étrangère sur GAB BICICI	3 182 FCFA	
2.2.2.13.1.6.	Frais de traitement de carte capturée au DAB	Gratuit	
2.2.2.13.2.	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets		
2.2.2.13.2.1.	Consultation / Édition de solde dans la banque du client	Gratuit	
2.2.2.13.2.2.	Consultation / Édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Gratuit	
2.2.2.13.2.3.	Consultation / Édition d'historique de solde	Gratuit	
2.2.2.13.2.4.	Mini relevé	Gratuit	
2.2.3.	Virements et Prélèvements		
2.2.3.1.	Virements		
2.2.3.1.1.	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit	
2.2.3.1.2.	Virement sur place vers un tiers BICICI (STAR-UEMOA)	Gratuit	
2.2.3.1.3.	Virement entre agences en faveur d'un tiers (SICA)	Entre comptes BICICI	Gratuit
		Vers tiers non BICICI	10 200 FCFA
2.2.3.1.4.	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	Support papier	45 000 FCFA
		Via MYBICICI Entreprises	30 000 FCFA
2.2.3.1.5.	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit	
2.2.3.1.6.	Mise en place de Virement Permanent local ou autre		
2.2.3.1.6.1.	Création du dossier	Gratuit	
2.2.3.1.6.2.	Exécution des opérations (support télétransmission, support papier)	Entre compte BICICI	Gratuit
		Vers confrère	500 FCFA / ligne
2.2.3.1.7.	Remise de virement (support télétransmission, support papier)	2 000 FCFA si présence dans la remise d'au moins un compte confrère	
2.2.3.1.8.	Mise à disposition de fonds	0,15% du montant de l'opération avec un minimum 15 000 FCFA	
2.2.3.2.	Prélèvements		
2.2.3.2.1.	Mise en place de l'autorisation de prélèvement		
2.2.3.2.1.1.	Création de dossier	Gratuit	
2.2.3.2.1.2.	Exécution de l'opération	Entre compte BICICI	Gratuit
		Vers confrère	500 FCFA / ligne
2.2.3.2.2.	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Néant	
2.2.3.2.3.	Émission de prélèvement par une entreprise	Gratuit	
2.2.3.2.4.	Paiement d'un prélèvement	cf. Tarif exécution de l'opération	
2.2.3.2.5.	Remise d'avis de prélèvement (Support télétransmission, support papier)	Gratuit	
2.2.3.2.6.	Frais de prélèvement impayé (Sans provision)	2 500 FCFA	
2.2.3.2.7.	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Néant	

III. SERVICES BANCAIRES

3.1.	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1.	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2.	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.3.	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.1.6.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.4.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Chèque de banque sur compte en devises (mini et maxi)
3.2.5.	Rejet de chèque	cf. Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions
3.2.6.	Demande d'opposition	10 000 FCFA / chèque 25 000 FCFA / chéquier
3.2.7.	Protêt	50 000 FCFA
3.2.8.	Frais de circularisation	60 000 FCFA
3.2.9.	Changement de signature	Gratuit
3.2.10.	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.11.	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.12.	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.13.	Frais de nantissement	31 000 FCFA
3.2.14.	Frais de saisie attribution / Avis à Tiers Détenteur (ATD)	103 000 FCFA
3.2.15.	Frais de reclassement	103 000 FCFA
3.2.16.	Autres types de services bancaires	Néant

IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1.	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit	
4.2.	Banque en ligne		
4.2.1.	Abonnement	Professions libérales, petites entreprises et associations	8 000 FCFA / mois Gratuit en cas de souscription à un package
		Moyennes entreprises	Option standard : 15 000 FCFA / mois Option premium + WEBDOC : 20 000 FCFA / mois

Services banque à distance (suite)

4.2.2.	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	De compte à compte via MY BICICI	Gratuit
		Entre tiers BICICI via MY BICICI	Gratuit
		Unitaire vers confrère via MY BICICI	350 FCFA
		De masse via MY BICICI Entreprises	250 FCFA
		Virement RTGS ou urgent	30 000 FCFA
4.3.	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Centre de Relations Clients	Gratuit
4.4.	Infobank (Services SMS)		4 000 FCFA / Mois
4.5.	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet (seuls les coûts sont à la charge du client)		Gratuit
4.6.	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)		Gratuit

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1.	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	cf. Frais pour rejets de chèque
5.2.	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Service non facturé
5.3.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	2 000 FCFA / Lettre
5.4.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	5 000 FCFA / Lettre
5.5.	Lettre de déclaration à la CIP	cf. Frais pour rejets de chèque
5.6.	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	cf. Frais pour rejets de chèque
5.7.	Certificat de non-paiement	cf. Frais pour rejets de chèque
5.8.	Autres frais pour incidents de paiement	cf. Frais pour rejets de chèque

VI. OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1.	Achat et vente de devises	Frais de Mise en Place des Opérations de Change à terme	Commission de change : 0,12%
			Commission Fixe : 26 000 FCFA
			SWIFT : 7 000 FCFA

VII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1.	Crédit de trésorerie		
7.1.1.	Découvert en compte convenu et formalisé	TBB + 3,50%	
7.1.2.	Découvert en compte convenu ou non formalisé	14,50%	
7.1.3.	Crédit à court terme		
7.1.3.1.	Professions libérales, petites entreprises et associations	Taux	13%
		Frais de dossier sur crédit court terme	1,50% min 50 000 FCFA
7.1.3.2.	Moyennes entreprises et Corporate	Taux	Négociable
7.1.4.	Crédits à moyen et long termes		
7.1.4.1.	Professions libérales, petites entreprises et associations	Taux	11%
		Frais de dossiers crédit d'équipement ou moyen terme	1,25%
7.1.4.2.	Moyennes entreprises	Taux	Négociable
		Mobilier	Taux: 12%
7.1.5.	Crédit-bail	Frais de dossier Crédit-bail	1% min 100 000 FCFA
			500 000 FCFA, pour tout montant < 1 milliard FCFA 1 000 000 FCFA, pour tout montant > 1 milliard FCFA
7.1.6.	Crédits spots : Commission sur utilisation Spot	Frais d'ouverture de dossier de crédit spot pour toute nouvelle entrée en relation :	
7.1.7.	Information annuelle des personnes qui se sont portées caution		3 000 FCFA / lettre
7.1.8.	Frais de réaménagement par tranche de prêt, pour un capital restant dû		10 500 FCFA
7.1.9.	Remise de copie de PV de saisie / Frais fixe		10 500 FCFA / PV de plus de un (1) an
7.1.10.	Commande effets de commerce	Prix de vente 25 feuillets	7 000 FCFA
		Prix de vente 50 feuillets	15 000 FCFA
		Prix de vente 100 feuillets	25 000 FCFA
		Frais de timbre	1 000 FCFA / Feuille
7.1.11.	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)		
7.1.11.1.	Portefeuille – escompte en intérêts	Décompte des intérêts	Taux de 13,50%
		Commissions de manipulation (par effet)	0,25% min 2 500 FCFA
		Commissions de bordereau	1/3% min 3 500 FCFA
		Commissions de prorogation	20 000 FCFA
		Effets impayés	12 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
7.1.11.2.	Portefeuille – escompte en valeur	Frais d'opposition sur effets	15 500 FCFA
		Commissions de manipulation (par effet)	0,25% min 2 500 FCFA
		Commissions de bordereau	1/3% min 3 500 FCFA
		Commissions de prorogation	10 500 FCFA
		Effets impayés	10 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
7.1.11.3.	Portefeuille – encaissement	Frais d'opposition sur effets	15 000 FCFA
		Commissions d'encaissement	10 500 FCFA
		Commissions de prorogation	10 500 FCFA
		Effets impayés	12 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
7.1.12.	Facilités de caisse et avances (types à définir)		Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.1.13.	Prêt de consolidation de découvert		Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.1.14.	Autres types de crédits de trésorerie		
7.1.15.	Renouvellement de dossier de découvert pour les Professions libérales, petites entreprises et associations		0,20% min 100 000 FCFA

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

Opérations de crédit (suite)

7.1.16.	Renouvellement de dossier pour les Professions libérales, petites entreprises et associations	0,20% min 100 000 FCFA
7.3.17.	Renouvellement de ligne de crédit court terme pour les Moyennes entreprises	0,30% min 1 000 000 FCFA
7.3.18.	Mise en place de ligne de crédit court terme pour les Moyennes entreprises	0,30% plafonné 2 575 000 FCFA
7.2.	Crédits par signature	
7.2.1.	Demande de mise à disposition de duplicata des actes de caution	31 000 FCFA
7.2.2.	Demande de modification des cautions domestiques	31 000 FCFA
7.2.3.	Demande de sort des virements à recevoir à l'initiative du client	36 500 FCFA
7.3.	Opérations connexes aux opérations de crédits	
7.3.1.	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	103 000 FCFA
7.3.2.	Avenant sur contrat prêt	0,25% min 31 000 FCFA
7.3.3.	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit
7.3.4.	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	10 500 FCFA
7.3.5.	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	31 000 FCFA
7.3.6.	Demande de décompte	Gratuit
7.3.7.	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.3.8.	Demande de réédition de tableau d'amortissement	10 500 FCFA
7.3.9.	Commission d'engagements	
7.3.10.	Frais d'études des dossiers de prêt	Gratuit
7.3.11.	Frais de notification d'octroi des dossiers de prêts	0,30%
7.3.12.	Frais et commissions d'escompte	cf. <i>Frais d'escomptes sur effets de commerce</i>
7.3.13.	Modification des conditions de crédit avec avenant	0,25% min 30 000 FCFA
7.3.14.	Frais de dossier (Traitement des tirages ASPG)	26 000 FCFA
7.3.15.	Frais de dossiers (traitement des autorisations de sortie / mainlevées) sur gage de stock	13 000 FCFA
7.3.16.	Frais de dossier (Traitement des Apurements des ASPG)	13 000 FCFA
7.3.17.	Renouvellement de Lettre de Tierce Détention	25 000 FCFA
7.3.18.	Durée de portage de plus d'1 an	0,10% (min 25 000 FCFA max 200 000 FCFA)
7.3.19.	Demande d'Autorisation de Sortie (DAS)	15 000 FCFA
7.3.20.	Cautions	
	Cautions et avals et SBLC	
7.3.20.1.	Cautions diverses	3% l'an min 36 000 FCFA / trimestre indivisible
	Soumission en douane	
7.3.20.2.	Notification sans engagement de garanties bancaires internationales	0,10% min 50 000 FCFA
7.3.20.3.	Frais fixes de tenue de dossier	
	Cautions et soumissions générales	36 000 FCFA
	Cautions conseil du café cacao agrément	36 000 FCFA
	Cautions conseil du café cacao (bonne exécution)	36 000 FCFA
	Signature d'obligations cautionnées, par obligation (T)	41 500 FCFA
	Cautions de rapatriement	51 500 FCFA
	Cautions auprès du PAA	36 000 FCFA
	Caution d'agrément pour l'exportation du bois	36 000 FCFA
7.3.20.4.	Modification des conditions de crédit avec avenant	0,25% du capital restant min 10 000 FCFA

VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1.	Encaissement chèque et effet en devises (Euro)	
8.1.1.	Commission prorogation – commission rapatriement	Néant
8.1.2.	Commission d'encaissement	21 000 FCFA
8.1.3.	Frais d'envoi	26 000 FCFA
8.1.4.	Provision pour retour de chèques impayé	
	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA
	Émetteur chèque sans provision pour chaque présentation	52 000 FCFA
8.1.5.	Avis de sort / SWIFT	10 500 FCFA
8.2.	Emission de chèques et effets en devises (Euro)	
8.2.1.	Frais de dossier	5 500 FCFA
8.2.2.	Commission de transfert	1% min 15 500 FCFA
8.2.3.	Taxe	0,60% min 100 FCFA
8.2.4.	Frais SWIFT	5 500 FCFA
8.2.5.	Frais liés à l'autorisation de change	0,12 % min 10 500 FCFA
8.3.	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.3.1.	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
	UEMOA	Gratuit
8.3.2.	Frais d'encaissement	
	International	5 000 FCFA
8.3.3.	Frais de manipulation	Gratuit
8.3.4.	Commission fixe par dossier	5 000 FCFA
8.3.5.	Frais de SWIFT	
	UEMOA	6 000 FCFA
	International	15 000 FCFA
8.3.6.	Frais de port de lettre	Gratuit
8.3.7.	Frais sur chèque en souffrance	cf. <i>Provision pour retour de chèques impayé</i>
8.3.8.	Frais fixe d'impayés	cf. <i>Provision pour retour de chèques impayé</i>
8.4.	Transferts	
8.4.1.	Transferts zone UEMOA (RTGS)	
8.4.1.1.	Commission de transfert	
	À l'émission	45 000 FCFA Papier / 30 000 FCFA MYBICICI Entreprises
	À la réception	Gratuit

Opérations avec l'étranger (suite)

8.4.1.2.	Frais de dossier	Gratuit
8.4.2.	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1.	Virement hors UEMOA (Transferts autres devises que l'EURO avec change)	
8.4.2.1.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel ⁽¹⁾ Pour les transferts en autres devises que l'Euro avec change, taux de CHANGE = Mid +15 points ⁽²⁾ Nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
8.4.2.1.2.	Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
8.4.2.1.3.	Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
8.4.2.1.4.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client	5 000 FCFA
8.4.2.1.5.	Tarifification selon montant prélevé par le correspondant	Frais au réel
8.4.2.2.	Virement hors UEMOA (Transferts en euro)	
8.4.2.2.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel ⁽¹⁾ Pour les transferts en autres devises que l'Euro avec change, taux de CHANGE = Mid +15 points ⁽²⁾ Nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
8.4.2.2.2.	Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
8.4.2.2.3.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client	5 000 FCFA
8.5.	Opérations documentaires	
8.5.1.	Remise documentaire import - Portefeuille documentaire import	
8.5.1.1.	Remise documentaire contre acceptation et retour	
	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
	Commission d'acceptation (par effet)	6 500 FCFA
	Frais de port / Frais d'envoi DHL	25 000 FCFA
8.5.1.2.	Remise documentaire contre acceptation et paiement	
	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
	Taxe de transfert BCEAO (si hors zone UEMOA)	0,60% min 100 FCFA
	Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
	Commission d'encaissement	2,15% min 77 500 FCFA
	Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
	Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
	Commission de souffrance	1,10% min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / semaine
	Frais de SWIFT	26 000 FCFA
	Commission d'acceptation	6 500 FCFA
8.5.1.3.	Remise documentaire reçue d'un confrère	
	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
	Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
	Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
	Commission d'encaissement	0,11% min 8 500 FCFA, max 31 000 FCFA
	Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
	Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
	Commission de souffrance	1,10% min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / semaine
	Frais de SWIFT	26 000 FCFA
	Frais reversés au confrère	Au réel
8.5.1.4.	Remise documentaire domiciliée chez un confrère	
	Frais éventuels réclamés par le cédant	Au réel
	Frais de dossier sur facture domiciliée chez le confrère	10 500 FCFA
8.5.1.5.	Remise documentaire à vue	
	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
	Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
	Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
	Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
	Commission de souffrance par semaine	1,10% min 31 000 FCFA max 41 500 FCFA
	Frais de SWIFT	26 000 FCFA
	Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
8.5.2.	Remise documentaire export	
	Commission documentaire par connaissance	2,15% min 51 500 FCFA max 257 500 FCFA
	Frais d'envoi DHL	25 000 FCFA
	Prorogation d'échéance	15 500 FCFA
	Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
	Avis de sort (sur demande du client)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
	Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
	Frais d'encaissement par effet	1,10% min 35 000 FCFA max 50 000 FCFA
	Frais du correspondant	Au réel
8.5.3.	Crédit documentaire import	
8.5.3.1.	Ouverture	
	Commission d'ouverture	3% / An min 31 000 FCFA
	Frais de dossier	26 000 FCFA
	Frais SWIFT	26 000 FCFA
	Utilisation	1% min 5 500 FCFA
8.5.3.2.	Utilisation	
	Taxe BCEAO	0,60% min 100 FCFA
	Acceptation	2,70% sur 1 mois min
	Transfert	2,25% min 6 000 FCFA
	Commission fixe	31 000 FCFA
8.5.3.3.	Modification	
	Commission de modification (portant sur la validité au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture)	3% / An min 50 000 FCFA
8.5.3.4.	Commission de modification (portant sur le montant de la Ligne de Crédit)	3% l'an / Trimestre indivisible min 50 000 FCFA
8.5.3.5.	Draft sans ouverture de crédit documentaire	30 000 FCFA

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

Opérations avec l'étranger (suite 2)

8.5.4.	Crédit documentaire export	Commission de dossier	21 000 FCFA
		Commission de notification	1,10% / An min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Commission de confirmation par trimestre indivisible	1,75% / An min 36 500 FCFA
		Commission de modification	36 500 FCFA
		Commission de réalisation ou levée de documents	0,25% min 46 500 FCFA
		Commission d'acceptation ou engagement différé	1,50% min 36 500 FCFA
		Remise de documents irréguliers	21 000 FCFA
		Confirmation silencieuse	2,15% / Trimestre indivisible min 26 000 FCFA
		Transfert de crédit	3,20% min 67 000 max 257 500 FCFA
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
8.5.5.	Domiciliation recettes d'exportation	Frais de port (DHL)	25 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA
		Seconde demande d'avis d'opération sur l'activité Trade	10 500 FCFA

IX. AUTRES SERVICES

9.1.	Frais de recherche de documents (en unité)		
9.1.1.	0 à 30 jours		5 500 FCFA
9.1.2.	30 à 60 jours (Extrait de compte de - 6mois)		10 000 FCFA
9.1.3.	60 à 90 jours (Extrait de compte de + 6mois)		15 500 FCFA
9.1.4.	Plus d'un (1) an	Document de - 2 ans	15 500 FCFA
		Document de + 2 ans	31 000 FCFA
9.1.5.	Supplément par photocopie		Service non facturé
9.2.	Location de coffre-fort	Modèle A petit compartiment	250 000 FCFA
		Modèle B moyen compartiment	300 000 FCFA
		Modèle C grand compartiment	400 000 FCFA
		Modèle D très grand compartiment	500 000 FCFA
		Montant forfaitaire (Caution)	500 000 FCFA
	Frais d'effraction de coffre et remise en l'état		Au réel + 30 000 FCFA
9.3.	Frais de reproduction de clé		Au réel + 30 000 FCFA
9.4.	Demande de renseignements sur client		Gratuit
9.5.	Demande de renseignements financiers		Gratuit
9.6.	Renseignement commerciaux	Frais pour communication au client	8 000 FCFA
		Renseignements commerciaux aux correspondants étrangers	62 000 FCFA
9.7.	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)		51 500 FCFA
9.8.	Abonnement mensuel au site internet		Service non facturé
9.9.	Successions		
9.9.1.	Frais d'ouverture de dossier de succession	Jusqu'à 200 000 FCFA	26 000 FCFA
		Au delà de 200 000 FCFA	41 500 FCFA
9.9.2.	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Commission sur chaque règlement	2,5% min 31 000 FCFA
		Commission complémentaire de règlement après la 2 ^{ème} année	41 500 FCFA / année supplémentaire
9.9.3.	Frais annuels de tenue de compte		Service non facturé
9.9.4.	Frais annuels de gestion standard pour les comptes créditeurs		Standard
9.10.	Frais annuels sur compte inactif		Frais standards
9.11.	Frais relatif saisie-arrêt / avis à tiers détenteur ou opposition administrative		
9.11.1.	Retrait copie d'ATD		20 000 FCFA / Année d'antériorité
9.11.2.	Avis à tiers détenteur		103 000 FCFA
9.11.3.	Saisie conservatoire de créance		103 000 FCFA
9.11.4.	Saisie attribution de créance		103 000 FCFA
9.11.5.	Comptes au contentieux		Gratuit
9.11.6.	Recherche sur saisie attribution ou conservatoire de créance		21 000 FCFA / Année d'ancienneté
9.11.7.	Traitement des réquisitions judiciaires		51 500 FCFA
9.11.8.	Décision de justice ordonnant un compulsoire		51 000 FCFA sauf pour les comptes au contentieux
9.12.	Recette: Effet domicilié	Commission d'intervention	8 000 FCFA
		Par avis de sort demandé par le cédant	5 500 FCFA
		Récupération des frais au réel (Charge cédant)	Au réel
9.13.	Commissions de service étranger	Commission de change	0,10% min 3 000 FCFA
		Copie de message SWIFT / À percevoir à chaque remise d'une copie du message SWIFT	5 500 FCFA
9.14.	Produits		
9.14.1.	Packages PME	Pack Pro Boost	Sans TPE: 20 000 FCFA Avec TPE: 27 500 FCFA
		Pack Pro Boost +	Sans TPE: 25 000 FCFA Avec TPE: 32 000 FCFA
		Pack Ambition	Sans TPE: 20 000 FCFA Avec TPE: 27 500 FCFA
		Pack Ambition +	Sans TPE: 25 000 FCFA Avec TPE: 32 000 FCFA
9.14.2.	Affacturation		Nous consulter
9.14.3.	Leasing		Nous consulter
9.15.	Études de crédit		
9.15.1.	Lettres de garantie pour absence de document	Commission proportionnelle	3% l'an min 25 000 FCFA / Trimestre
		Frais fixe de tenue de dossier	21 000 FCFA
9.15.2.	Utilisation entrepôt fictif	Commission de service	25 000 FCFA
9.15.3.	Portefeuille Libre Export - Chèques		

Autres services (suite)

9.15.3.1.	Escompte en valeur	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Demande de sort	10 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant Impayés	Au réel 51 500 FCFA
9.15.3.2.	Encaissement S.B.F (Autres Banques)	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Demande de sort	5 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant Impayés	Au réel 51 500 FCFA
9.15.4.	Portefeuille Libre Export - Effets		
9.15.4.1.	Commissions / Encaissement	Frais d'encaissement par effet	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais du correspondant	Au réel
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
9.15.4.2.	Escompte en intérêts		
9.15.4.2.1.	Hors Café-Cacao	Catégorie A	TBB + 4%
		Catégorie B	TBB + 3,25%
		Catégorie C	TBB + 3,75%
		Catégorie D	TBB + 3,75%
9.15.4.2.2.	Exportateurs de Café-Cacao	Taux	TBB + 3,50%
9.15.4.2.3.	Commissions	Commission documentaire	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
9.15.4.2.4.	Remises documentaires à l'encaissement	Commission documentaire	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
9.15.5.	Portefeuille libre import	Frais de SWIFT	26 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Recouvrement des effets	Commission fixe par dossier : 10 500 FCFA
9.15.6.	Divers		
9.15.6.1.	Renseignements commerciaux	Frais pour communication au client	5 500 FCFA
		Correspondants étrangers	62 000 FCFA
9.15.6.2.	Frais de réaménagement par tranche de prêt	Pour un capital restant dû	Gratuit
9.15.6.3.	Lettres en cas de débiteur irrégulier		31 000 FCFA / Lettre
9.15.6.4.	Frais juridiques, prises de frais d'assistance dans les restructurations		2,50% min 200 000 FCFA + Frais d'actes au réel à la charge du client
9.15.6.5.	Réclamations non justifiées		5 500 FCFA
9.16.	Cartes Opérations	Mise en opposition pour perte ou vol	10 500 FCFA
		Levée d'opposition pour perte ou vol carte	51 500 FCFA
		Réédition de code confidentiel	10 500 FCFA
9.17.	Commission forfaitaire pour recherche de débouchés	Banques affiliées, par demande	77 500 FCFA
		Autres banques, par demande	154 000 FCFA
9.18.	Visualisation d'une vidéosurveillance	Clients	51 500 FCFA
		Non clients	72 500 FCFA
9.19.	Conditions TPE Commerçants / TPE GPRS		Pas de frais d'adhésion Frais de location : 20 000 FCFA / Mois Frais perçu sur les transactions : 2%
9.20.	Conditions standard financement structuré	Nature du crédit	Crédit Moyen Terme Amortissable (ci-après le «CMT» ou la «Facilité»)
		Commission de montage et de mise en place ou d'arrangement	Nous consulter
		Commission d'engagements	Nous consulter
		Commission de participation	Nous consulter
		Commission d'agent du crédit	Nous consulter
		Commission d'agent de sûretés	Nous consulter
9.21.	Opérations juridiques & contentieux	Main levée de nantissement de titres	103 000 FCFA
		Demande de main levée sur les cautions domestiques	103 000 FCFA
		Demande de main levée partielle sur les cautions domestiques	103 000 FCFA
		Main levée d'hypothèque	103 000 FCFA
		Droit de Communication	77 500 FCFA
		Authentification de tout document reçu de la clientèle	10 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
		Enregistrement d'actes à la DGI	0,10% max 515 000 FCFA / min 12 500 FCFA + Frais fixe d'enregistrement 25 000 FCFA + Frais de timbre 550 FCFA / Page
		Inscription d'actes au greffe	12 500 FCFA / acte + Frais de greffe au réel
		Frais pour protocole d'accord	10% du montant à restructurer
		Avis de passage	51 500 FCFA
		Frais forfaitaires sur comptes créanciers en gestion au contentieux	10 000 FCFA / Mois